departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 13 décembre 1996

Votants: 42

Convocation du Conseil Municipal: le 29 Novembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 16 Décembre 1996

Convention Région Poitou-Charentes/Ville de NIORT - Mise à disposition de logiciels informatiques : WIN CFA

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers:

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés:

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D96447

Enseignement Secondaire et Supérieur Convention Région Poitou-Charentes/Ville de NIORT - Mise à disposition de logiciels informatiques : WIN CFA	
Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :	
Mesdames et Messieurs,	
Sur proposition du Maire	

Après examen par la Commission Générale,

Dans le but d'harmoniser les moyens de gestion informatisée des CFA, la Région Poitou-Charentes met gratuitement à la disposition de ces centres un logiciel "WIN CFA".

Le CFA Municipal de NIORT bénéficiant de cet équipement, la Région soumet à la Ville de NIORT, organisme gestionnaire, une convention de mise à disposition du dit logiciel, conclue pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter cette convention,
- autoriser le Maire à signer ce document ainsi que toutes pièces complémentaires nécessaires à sa bonne application.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

Ordre du jour